

CONTRAT 5576
N/REF : 4/01/2026 1H04 C:000780 I:00252
V/REF : 01062.103

SDC '31 Rue René Leynaud'
C/O REGIE CARRON
9, RUE GRENETTE
69299 LYON CEDEX 02

IMMEUBLE : LE LEYNAUD
31, RUE RENE LEYNAUD
69001 LYON

Lyon, le 12 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ENSEMBLE DES COMMUNS

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. H. PONS

GESTION DES APPELS TELEPHONIQUES EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA REGIE
REDEVANCE ANNUELLE PAR LOGEMENT 1,83 EUROS DU LOGEMENT

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P = P' (0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}'})$$

P : Prix révisé H.T.
P' : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1' : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1 : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/08/2025

Prix de base du contrat : 50,60

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 11/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 07/2025 Valeur : 145,0

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Prise en charge d'appels d'urgences	24H/24	27,24	27,24

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Redevance annuelle gestion d'appels	24H/24	42,83	42,83
TOTAL H.T.				70,07
T.V.A. a 20,00%				14,01
TOTAL T.T.C.En EURO				84,08

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.